

**Université Mohamed Ben Ahmed, Oran 2**  
**Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion**  
**Première année Tronc Commun**  
**Module : Terminologie Economique (Langue L2)**  
**5<sup>er</sup> cours, S2**

Thème : « **Les organisations internationales** »

**Objectifs du cours :**

Ce cours va permettre aux étudiants de :

- ✓ Connaître les organisations mondiales avec leurs :
  - Origines ;
  - Missions ;
  - Fonctionnalités ;
  - Buts et objectifs.

• **Introduction :**

Le monde des organisations internationales (OI) est très vaste et d'une architecture complexe. Ces dernières sont des organisations formelles dans lesquelles tous les pays sont représentés.

A cet effet, les droits de parole et d'expression de chaque pays y sont régis selon des règles écrites et la plupart des documents et des discussions sont publics.

En revanche, ces institutions ont été mises en place après la Seconde guerre mondiale pour régler des problèmes communs à tous les Etats, répartir les ressources (ressources naturelles, espace, découvertes scientifiques, argent) et éviter de nouvelles guerres.

Dans ce cours nous allons voir les plus connues dans le monde, pour que l'étudiant en première année puisse avoir une idée globale sur ces organisations.

• **Définition :**

La Commission du droit international de l'ONU définit une organisation internationale comme "toute organisation instituée par un traité ou un autre instrument régi par le droit international et dotée d'une personnalité juridique internationale propre. Une organisation

internationale peut aussi comprendre parmi ses membres des entités autres que des Etats". (Article 2 du Projet d'articles sur la responsabilité des organisations internationales, 2011).

Une organisation internationale est une personne morale de droit public fondée par un traité international par des États ou des organisations internationales afin de coordonner une action sur un sujet déterminé dans les statuts.

### **1- Les pays du G7 :**

Le **G7** est le groupe des sept **pays** les plus industrialisés (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie et Japon) qui organisent des réunions annuelles consacrées à l'économie mondiale et à ses grandes problématiques.

### **2- La banque mondiale :**

La Banque mondiale a été créée après la seconde guerre mondiale pour aider les pays à se reconstruire. Actuellement, la Banque mondiale s'occupe surtout des pays pauvres (pays en développement) pour leur permette d'accéder à des prêts et à des programmes de développement (santé, éducation, réseau électrique et téléphonique, etc.).

### **3- Le Fond Monétaire International (FMI) :**

Le FMI a été créé en 1944 pour stabiliser le système monétaire international. Il a une grande influence sur les politiques économiques de tous les pays.

Les pays du G7 détiennent 45% des droits de vote. Ils ont donc le pouvoir de décider de ce qui s'y passe. Mêmes remarques que pour la Banque mondiale.

### **4- L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) :**

L'OMC décide des règles commerciales internationales et a pour vocation de rendre le commerce entre les pays de plus en plus facile.

- ✓ Elle s'inscrit dans une vision néolibérale, c'est-à-dire qu'elle œuvre pour le libre-échange.
- ✓ Elle a un "tribunal international" qui punit les pays qui ne suivent pas les règles.

## **5- Les Nations Unies (ONU) :**

L'organisation intergouvernemental ONU est fondée en 1945, après la Seconde Guerre mondiale pour remplacer la Société des Nations, afin d'arrêter les guerres entre pays et de fournir une plate-forme de dialogue. Quasiment la totalité des pays de la planète sont membres de l'organisation soit 193 pays. Elle contient plusieurs organismes annexes pour mener à bien ses missions, comme:

### **5-1 L'organisation internationale pour le développement économique: (OIDE)**

Est une institution internationale de développement, rattachée aux Etats par des accords de siège et à l'ONU à travers la convention des Nations Unies signée à Vienne entre les états le 18 Avril 1961 sur les relations diplomatique et consulaires. Elle est régie par des règles juridiques spéciales, comme les privilèges fiscaux et non fiscaux.

### **5-2 La cour internationale de justice (CIJ) :**

Elle constitue l'organe judiciaire principal des Nations unies. Elle fonctionne conformément à un Statut établi sur la base du Statut de la Cour permanente de Justice internationale et annexé à la présente Charte dont il fait partie intégrante.

Elle a pour principales fonctions de régler des conflits juridiques soumis par les États et de donner un avis sur des questions juridiques présentées par des organes et agences internationaux agréés par l'Assemblée générale des Nations unies.

D'autres institutions font partie des Nations Unis comme:

- ✓ **UNESCO:** Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ;
- ✓ **FAO:** Organisation pour l'alimentation et l'agriculture ;
- ✓ **OMS:** Organisation mondiale de la santé ;
- ✓ **HCR:** Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés ;
- ✓ **UNICEF:** Fonds des Nations Unies pour l'enfance ;
- ✓ **OIT:** Organisation internationale du travail...